

N°21 - JUILLET 2023
LA FERTÉ-MACÉ

JOURNAL MUNICIPAL

P.3 BUDGET 2023
**P.4 GESTION DE L'EAU
& BIODIVERSITÉ**
**P.5 REDYNAMISATION
COMMERCIALE**

EDITO



Les projets se mettent en place et accompagnent la volonté de renforcer le bien-être des fertois au quotidien et le rayonnement de la ville. Passé le cap de mi-mandat, l'énergie pour insuffler et de réaliser des projets pour la ville, reste intacte.

Les travaux de rénovation du commerce Rue de la Barre se terminent, l'arrivée en centre-ville du magasin de vente et réparation de cycles est en cohérence avec l'attractivité verte de la ville.

Renforcer les projets commerciaux en centre-ville est un enjeu stratégique dans la redynamisation de la ville. La réhabilitation de deux anciens commerces, situés Place du Général Leclerc, est en projet.

Après la rénovation de la Tour Saint-Mathieu, la restauration de l'église continue avec, depuis le mois de janvier, les travaux de la Tour Saint-Denis.

La première pierre de la future gendarmerie vient d'être posée et la convention de coordination avec la gendarmerie et la police municipale est signée. Elle témoigne de la détermination à œuvrer pour la qualité de vie pour notre commune.

Notre engagement se traduit par les projets, mis en place, et à venir au service des fertois : la rénovation intérieure du marché couvert, les travaux de rénovation énergétique de l'école maternelle Jacques Prévert, le futur skatepark, les travaux de la maison Bobot, le hall d'accueil de la mairie, la piste d'athlétisme du stade, ...

Des travaux importants d'effacement de réseaux, de réfection des trottoirs (rue d'Alençon) et de nettoyage de la ville ont été menés. Je tiens à remercier les services techniques et les entreprises.

Les animations proposées ont été un vrai succès avec le public au rendez-vous. Je pense notamment au Carnaval des écoles, la JFC Cup, les Andain'ries, Jazz dans les prés, la présentation originale des collections du Musée du Jouet pour la Nuit européenne des Musées, Pierres en lumières, l'animation de la voie verte, la 3ème édition de la Fête de Printemps, le Surviv'Orne et dernièrement la Fête de la Musique et la Fête Champêtre du Centre Socioculturel. Je remercie les bénévoles des associations pour leur investissement à nos côtés.

Notre volonté est de continuer à animer La Ferté-Macé, avec un programme d'été riche en animations que vous pouvez découvrir dans ce journal.

Je profite de cet espace, pour remercier tous les nouveaux fertois qui sont venus à la cérémonie d'accueil des nouveaux habitants, le 13 avril 2023. Cet évènement sera reconduit chaque année.

Je vous souhaite une bonne lecture et un bon été.
Bien à vous,

Michel LEROYER,
Maire de La Ferté-Macé



Faire entendre sa voix

La Ferté-Macé et Pays Fertois & Bocage Carrougien se sont rendus à la préfecture de l'Orne, accompagnés d'élus pour défendre le projet d'une cohésion de bassin de vie.

Le 22 mai dernier, le Préfet a reçu uniquement la présidente de la Communauté de communes et le Maire de La Ferté-Macé. Les maires et maires-adjoints, présents pour soutenir le projet et faire entendre leurs voix, mécontents de ne pas avoir été reçus, sont restés devant la Préfecture. Nous remercions les maires et adjoints pour leur déplacement et leur soutien.

La rencontre a permis de dire à monsieur le Préfet que nous n'attendons pas la fin des procédures judiciaires en cours sans rechercher de solutions. Les habitants de La Ferté-Macé ont élu un projet politique portant sur le retrait de Flers Agglo et une réflexion commune avec le Pays Fertois & Bocage Carrougien a été menée sur l'avenir de notre territoire.

Nous avons pu insister sur le fait que le bassin de vie de La Ferté-Macé est constitué de 39 communes dont 17 appartiennent à la Communauté de Communes du Pays Fertois et Bocage Carrougien (composée de 19 communes).

Au-delà de la structuration économique de notre territoire, nous partageons une même attractivité touristique par nos massifs forestiers et nos paysages similaires ainsi que par notre inscription dans le Parc Naturel Régional Normandie Maine avec lequel nous travaillons sur la thématique du développement durable. De par nos ressemblances, nous partageons de nombreux équipements dont certains sont structurants pour le territoire, citons la gendarmerie, la piscine, l'hôpital, ...

Nous avons indiqué que nous utiliserions toutes les possibilités et tous les moyens pour faire reconnaître que le schéma départemental de coopération intercommunal de 2015 est préjudiciable au développement de notre bassin de vie dont les contours n'ont pas été pris en compte dans l'élaboration de la carte des intercommunalités.

Journal publié par la Ville de La Ferté-Macé - Place de la République - 61600 La Ferté-Macé.
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Michel Leroyer. REDACTION ET CONCEPTION : SERVICE COMMUNICATION : Sylvie Errard, Adjointe au Maire ; Stéphane Lebacher, Conseiller Municipal délégué ; Florian Dudouit. CRÉDIT PHOTOS : Services Municipaux et Communication, les associations, Adobe Stock.
ONT COLLABORÉ À CETTE LETTRE : les Services et les élus municipaux. Reproduction, même partielle, interdite. Dépôt légal à parution. ISSN 2606-8788. Tirage 3 800 exemplaires. Imprimé par Imprimerie Compédit Beaugard S.A. La Ferté-Macé - tél. : 02 33 37 08 33. Papier 100% recyclé.

Budget 2023

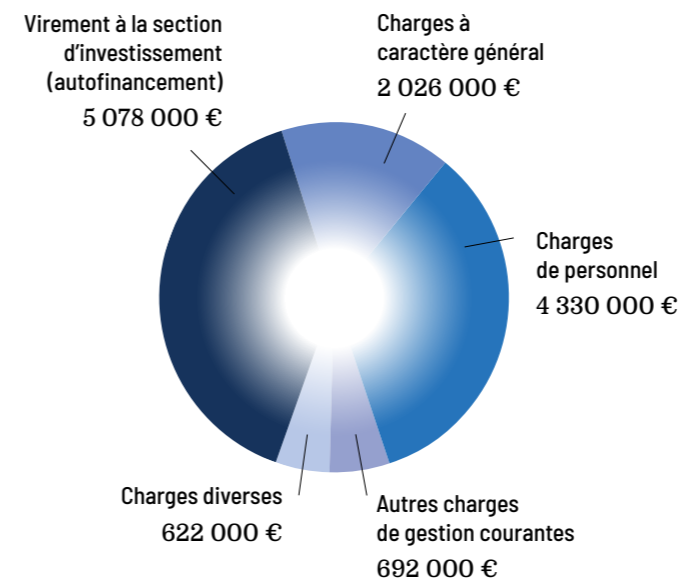
Le budget municipal est un outil de gestion important dans la responsabilité et la gouvernance de la ville. Il permet aux habitants de voir comment l'argent est dépensé.

Traduisant l'action politique menée par la municipalité, le Budget Primitif (BP) de la ville de La Ferté-Macé pour l'année 2023 a été voté lors du Conseil Municipal du 6 avril 2023 et s'élève à 12 748 000 € pour le fonctionnement et à 8 879 266 € pour l'investissement.

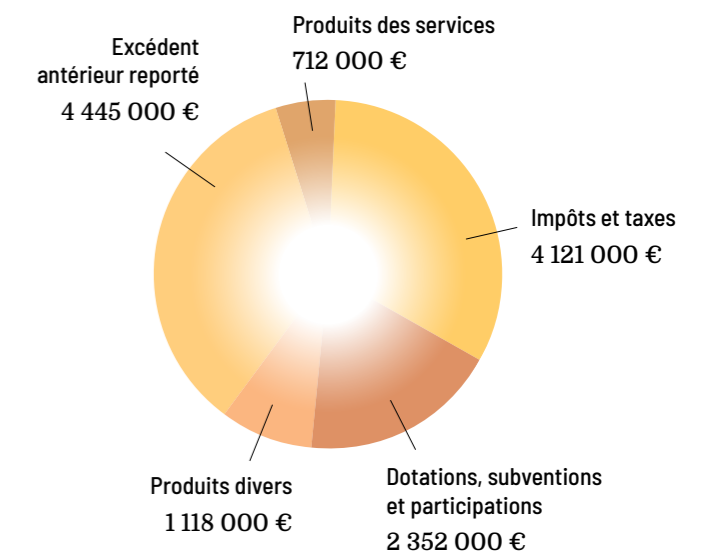
Le budget doit être présenté en équilibre, les recettes égalant les dépenses. Le fonctionnement présente toutes les opérations nécessaires à la gestion courante des services de la collectivité.

Les principaux investissements programmés sont : la rénovation de l'église, la rénovation énergétique du groupe scolaire Prévert, la réfection du marché couvert, la restauration de la Maison Bobot, la rénovation d'un commerce rue de la Barre, la création d'un Skatepark, d'importants travaux de voirie, ...

Dépenses de fonctionnement BP 2023
Budget Total 12 748 000 €



Recettes de fonctionnement BP 2023
Budget Total 12 748 000 €



Le total des travaux inscrits au budget 2023 est de 6 993 880 €

Les subventions versées aux associations s'élèvent pour 2023 à un total proche de 118 000 € pour le tissu associatif.



Gestion de l'eau & Biodiversité

La ville, station verte, développe des initiatives vertes riches en biodiversité dans le respect de nos espaces naturels.

Un fleurissement municipal moins gourmand en eau

La surface des espaces verts est environ de 50 ha, avec notamment près de 600 m² de parterres, bacs à fleurs, ...

La gestion de l'eau est une question importante, la Ville a engagé dans ce sens depuis plusieurs années des pratiques permettant de réduire la consommation d'eau. La récupération des eaux pluviales pour l'arrosage, la sélection de plantes nécessitant moins d'eau (une vingtaine avec l'ajout de 5 nouvelles variétés en 2023 : *Bulbine frutescens*, *Aeonium schwarckopffii*, *Lobelia laxiflora* et 2 variétés de *Bégonia*).

Au niveau des plantations, l'utilisation d'un terreau sans tourbe (riche en nutriments) et de paillage chanvre et fèves de cacao, réduisent les besoins en eau.

La part des vivaces, moins gourmande en eau, est privilégiée par rapport aux plantes annuelles.

Dans la continuité d'économie d'énergie, la serre municipale de 200 m² pour la culture des semis et plantes vertes, est moins chauffée (16°C soit - 2°C par rapport à l'habitude). Un projet de remettre en fonctionnement un puits proche des serres est en cours de réflexion.

Des prairies fleuries riches en biodiversité autour du plan d'eau

La municipalité met en place des zones non tondues pour favoriser la biodiversité végétale et animale. 2 nouvelles parcelles dans le secteur de la Peleras renforcent l'initiative verte cette année. La surface non tondue représente près de 2 hectares autour du plan d'eau, notamment les fossés et des espaces sauvages avec allées, très appréciés des passants.

Augmenter la surface de pollinisation et les espaces de refuge d'une faune diversifiée (papillons, abeilles, coléoptères...), renforce la biodiversité dans les espaces verts et la lutte contre les indésirables (pucerons...). Des zones de hautes herbes permettent un réservoir naturel d'eau qui maintient l'humidité issue de la rosée dans les plantes et le sol, réduire les arrosages et de maintenir de la fraîcheur.

Moins d'entretien signifie moins de pollution due aux machines de tontes. Le choix de zones non tondues est donc écologique, économique et moins chronophage.

L'appel de la forêt

La Charte du promeneur en forêt est disponible sur le site internet de la ville et le site internet de l'Office National des Forêts. Cyclistes, cavaliers, marcheurs, sportifs, rêveurs... Destinée à tous les usagers de la forêt, la charte décline les recommandations essentielles autour des thèmes tels que la cueillette, les déchets, les feux, la chasse, les chantiers forestiers, les bivouacs, les véhicules à moteur... Avec un maître-mot : donner à chacun les clés pour mieux comprendre les enjeux de la forêt et ainsi mieux agir !

Travaux

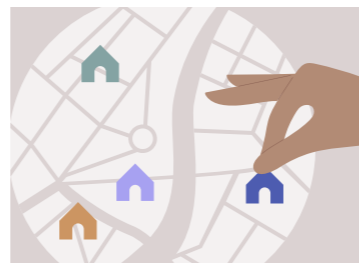


Effacement des réseaux

Depuis décembre 2022, la ville, conjointement avec le Te61 et Enedis, réalise l'enfouissement coordonné des réseaux aériens d'électricité, d'éclairage public et des télécommunications. Au total, 700 mètres de réseaux aériens seront remplacés par un réseau souterrain plus esthétique et plus sûr vis-à-vis des aléas climatiques ! Ces travaux sont en corrélation avec le label Station Verte, et s'inscrivent dans la valorisation du patrimoine historique et architectural fertois.

Nettoyage du centre-ville

Du 24 au 28 avril une entreprise extérieure, accompagnée des services techniques, a nettoyé le centre-ville et notamment la rue d'Hautvie, la place du Général Leclerc, la place de la République, la rue de la Victoire (secteur piétonnier), la rue de la Barre, la cour du Grand Turc, la rue Saint-Denis en partie, ...



Lotissement Coty

Le projet de lotissement avance avec 7 parcelles pour des maisons individuelles et un projet de colocation «Ages et Vie Habitat». Les 7 parcelles d'une surface allant de 532 m² à 771 m² seront mises en vente à l'automne 2023 au prix de 35€ du m².

La surface totale de cette zone pavillonnaire est évaluée à 3000 m². Elle se situe le long du stade municipal. La voie d'accès au lotissement se fera depuis l'avenue du Président Coty.



Redynamisation commerciale

Les commerces de centre-ville sont le cœur d'une ville, les conforter, les accompagner et les créer sont primordial pour la qualité de vie.

Un centre ville en mouvement !

Des commerces qui déménagent, des magasins repris et une nouvelle arrivée dans l'offre de restauration : les magasins Audika (avenue Thiers) et Audio 2000 (rue d'Hautvie) ont récemment déménagé dans leurs rues respectives, pour un espace plus grand et plus convivial. Le magasin Karine chaussures est repris et change donc de propriétaire. Les deux salons de coiffure fertois sont eux aussi repris par deux nouvelles enseignes Lalou & Compagnie (rue Amand-Macé) et Ô Chien Fertois (rue d'Hautvie). Dernièrement, au mois de mai, le nouveau restaurant le Mirador (place de la République) viens d'ouvrir ses portes, le restaurant a pour concept la viande grillée.

Réhabilitation municipale pour développer l'attractivité

Dans le cadre de la revitalisation de son centre-ville, la ville de La Ferté-Macé a la volonté de redonner une vie commerciale aux commerces vacants situés.

Recherche voyageur gustatif pour les 3 îles

La commune recherche un porteur de projet afin de développer une offre de restauration dans la Salle des 3 îles. Intéressé pour candidater ? Alors prenez connaissance du cahier des charges de l'appel à projet sur le site internet de la ville et transmettez-nous votre dossier de candidature.



Première pierre & Sécurité

La pose de la première pierre de la future caserne de Gendarmerie et la signature avec le Préfet de la convention de coordination Gendarmerie Nationale et Police Municipale ont eu lieu, à La Ferté-Macé, le 9 juin 2023 à 15h. La sécurité et le bien-être fertois sont au cœur des préoccupations municipales. Dans son programme de lutte contre les incivilités, la ville accélère ses études sur la vidéo-protection. Pour faire face à cette délinquance, fléau qui touche beaucoup de villes dont La Ferté-Macé et qui porte atteinte à la sécurité des personnes et des biens, ce projet de vidéo-protection, même s'il ne résout pas tout, est un des moyens d'action pour sa police.



Unité de Vie Protégée

L'EHPAD de La Ferté-Macé a ouvert le 3 mai une Unité de Vie Protégée (UVP), située au rez-de-jardin. Cette unité à vocation d'accueillir des personnes âgées dépendantes avec des troubles du comportement et souffrant de maladie neuro-dégénérative.

L'UVP propose un environnement apaisant, un cadre de vie à taille humaine et chaleureux pouvant accueillir 14 habitants. Une équipe est dédiée au service 24h/24. Elle permet de favoriser des activités occupationnelles adaptées alliant bien-être et qualité de vie des Résidents.

Lancement du portail familles



Une nouvelle plateforme en ligne va être lancée à La Ferté-Macé pour l'ensemble des usagers inscrits au centre socioculturel et les familles des élèves des écoles publiques maternelles et primaires de la commune.

Après une phase de test avec les parents et leurs remontés d'expérience auprès des agents en charge des inscriptions, le lancement du Portail Familles aura lieu en septembre.

Les familles concernées sont les familles qui souhaitent inscrire leurs enfants de 3 à 17 ans dans les centres de loisirs fertois ; les adultes, les jeunes et les enfants qui souhaitent s'inscrire aux activités culturelles (musique, chant, danse, poterie, arts plastiques) ; les familles qui ont un enfant scolarisé dans les écoles J. Prévert, C. Perrault et P. Souvray.

Le portail est gratuit pour effectuer vos démarches en ligne (dossiers d'inscription et réservations/annulations aux activités des centres de loisirs). A partir de septembre, il fonctionnera 24h/24, 7j/7, vous pourrez y accéder avec votre smartphone ou votre ordinateur. Il suffira de créer un compte sur <https://lafertemace.portail-familles.app>. Inutile de refaire un dossier pour l'année suivante, il vous suffira seulement de le mettre à jour. Pour les familles qui ne sont pas connectées, deux ordinateurs seront mis gratuitement à disposition des familles au centre socioculturel. Parallèlement, les inscriptions en format « papier » seront acceptées pour les foyers qui rencontrent des difficultés.

Pour plus d'informations : Centre socioculturel au 02 33 14 14 83 et les Affaires scolaires au 02 33 14 00 41.



Rendez-vous en ligne pour vos passeports et cartes d'identité

Afin de permettre d'organiser leurs rendez-vous avec les administrés le plus simplement possible, désormais, les rendez-vous en mairie pour une demande de passeport ou de carte nationale d'identité peuvent se prendre en ligne, directement sur le site de la ville www.lafertemace.fr. Cette nouvelle plateforme, accessible 24h/24 et 7 jours/7, permet d'accélérer les démarches en facilitant la prise de rendez-vous. La pré-demande ANTS est intégrée au parcours de prise de rendez-vous en ligne.

Tribune de la minorité

Une énième fois, le Maire de La Ferté-Macé a été débouté : la Cour d'Appel de Nantes a rejeté son recours pour la sortie de la Communauté d'Agglomération Fiers Agglo. Ce que nous savions depuis le début se confirme. Les mensonges du Maire aussi ! Les Fertois sont inquiets de connaître la suite et les impacts de cette décision qui a connu déjà de multiples rebondissements. On nous promet désormais de rejoindre la Communauté de communes du Pays fertois et du Bocage carrougien. Et après ? Pour quel avenir ? Quels projets en commun ? Quels services publics ? Je le cite : nous avons déjà en commun « les routes forestières et la piscine. » C'est un peu court ! Combien de temps va durer cette obstination qui coûte chère aux Fertois ? Plusieurs dizaines de milliers d'euros ont déjà été engloutis en frais d'étude : cet argent public qui aurait pu servir à bien d'autres choses plus utiles. Combien ont coûté les frais d'avocat ? Ma question déjà posée est restée sans réponse : je demande aujourd'hui au Maire de faire toute la transparence sur le coût total de cette procédure et de tous les blocages qu'elle a engendrés.

Pendant ce temps, les grands projets pour les Fertois piétinent. Le compte administratif révèle qu'il y a plus de 4 millions d'euros dans les caisses de la Ville. A quoi va servir cet argent ? A titre d'exemple sur les 460 000 euros prévus au budget voirie, moins de 30 000 euros ont été dépensés en 2022 (soit 6% seulement !) pour refaire nos rues, nos trottoirs, nos routes communales : c'était pourtant une promesse de campagne. Le Maire doit désormais prendre ses responsabilités car la confiance est perdue. En effet depuis plus de trois ans, il prend en otage La Ferté-Macé et les Fertois ; combien de temps va-t-il encore s'enfermer dans cette démagogie électorale ? Notre commune mérite mieux.

José Collado. Agir pour les Fertois.

Retour en images



Vendredi 17 mars
Carnaval des Ecoles - la commedia dell'arte



Samedi 13 mai
Jouets Dangereux pour la nuit des musées



Jeudi 13 avril
Accueil des Nouveaux habitants



Samedi 27 mai
Animation de la voie verte



Samedi 3 juin
Fête de Printemps 3^{ème} édition



Samedi 27 mai
Accueil des anglais de Ludlow, ville jumelée



Jeudi 18 mai
40^{ème} jumelage avec la ville de Neustadt



Samedi 15 avril
Cargo Winch pour les Andain'ries 2023

Félicitations au Centre Socioculturel

Le Centre Socioculturel est lauréat du prix « Coup de Cœur 2023 » pour sa participation, en partenariat avec la médiathèque de La Ferté-Macé, au dispositif « Deviens Jeune reporter ! ». Les enfants des centres de loisirs ont réalisé des interviews sur le thème de la protection de l'environnement. Retrouvez les portraits de Marie HEMERY (recyclerie), et des agents Franck KARRÉN (décorateur et enseignant artistique) et Eric BREDILLET (référént des espaces verts) sur : www.grand-format.net/residences/deviens-jeune-reporter

Félicitations à Clarisse Agbegenou

Adjudante de gendarmerie au sein de l'Armée des Champions, et marraine de la Brigade de gendarmerie de La Ferté-Macé, Clarisse Agbegenou a décroché son 6^{ème} titre mondial à un peu plus d'un an des Jeux de Paris 2024. Toujours dans la catégorie des moins de 63 kilos, la sportive a remporté son sacre à Doha, au Qatar, le 10 mai 2023.

Un été fertois

PROGRAMME
ESTIVAL 2023
LA FERTÉ-MACÉ

1^{er} juillet

**Dans mon jardin
il y a...**

Parc Barré Saint - 15h

2 juillet

**50 ans Ecole
Jacques Prévert**

11h - 19h

13 juillet

Bal Populaire

à partir de 21h

& Feu d'artifice 23h

19 juillet

Beach Soccer

Ligue de Normandie -
Base de Loisirs

26 juillet

**Normandie Beach
Basket Tour**

Base de Loisirs - 10h30 - 17h

29 juillet

**Spectacle Anim'Ferté
Tendres désaccords**

Parc Barré Saint

2 août

BIJ Tour

Base de Loisirs

25 août

**Ciné Plein-air
Donne-moi des ailes**

Centre-ville

26 août

Fête des Associations

Centre-ville - 13h30 - 18h

27 août

**Tour de l'Orne
voitures anciennes
et sportives**

Centre-ville - Matin

2 septembre

Rando des forêts

Salle des Gîtes - 7h30 - 9h30

3 septembre

54^{ème} Braderie

Centre-ville

9 septembre

**Théâtre Plein-air
«Molière à la rue»**

Quartier J. Prévert

16 septembre

L'incendiaire

Base de Loisirs - 9h30 - 15h

16 septembre

Septembre Musical

Eglise Notre-Dame - 20h30

Base de Loisirs :

Aquapark, Multisports, Rosalies,
Hydromodélismes, Centre Equestre,
Pédalos, Kayaks, Swin Golf,
Mini Golf, Soirées Jeux, ...

www.lafertemace.fr
et sur l'application mobile

 La Ferté-Macé

 lafertemace61


Ville de
La Ferté-Macé